

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
 Libre subventionné
 Libre confessionnel
 Libre non confessionnel
 Officiel subventionné
 Niveau : fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé
 + Promotion sociale

Type de circulaire

- Circulaire administrative
 Circulaire informative

Période de validité

- 2013-2014

Nombre total de pages

Pages : 6

Documents à renvoyer

- Inscription obligatoire avant le 22 janvier 2014 sur le site enseignement.be

Mot-clé :

- Besoins spécifiques
 - Colloque

Destinataires de la circulaire

A l'attention de :

- Monsieur le Ministre-Président, membre du Collège de la Commission Communautaire française (COCOF) en charge de l'enseignement ;
- Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- Mesdames et Messieurs les Bourgmestres et Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et de Promotion sociale organisés ou subventionnés,
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et de Promotion sociale organisés ou subventionnés,
- Aux Membres des services de l'Inspection,
- Aux Organes de représentation et de Coordination,
- Aux Directeurs des départements pédagogiques des Hautes écoles organisées ou subventionnées,
- Aux Directeurs des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française

Pour information :

- Aux Organisations syndicales
 Aux Associations de Parents
 Aux Membres du Service général de l'Inspection

Signataire

Ministre: Marie-Martine SCHYNS, Ministre de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

Personnes de contact

Au Cabinet de Madame la Ministre Marie-Martine SCHYNS

Nom et prénom	Téléphone	Email
Gaëlle CHAPELE	02/801 78 59	gaelle.chapelle@gov.cfwb.be
Didier DURAY	02/801 78 64	didier.duray@gov.cfwb.be

Colloque :
« Elèves à besoins spécifiques, l'Ecole a besoin de vous ! »
30 et 31 janvier 2014
Liège

Depuis le début de la législature, Marie-Dominique Simonet et moi-même soutenons l'objectif de construire une école chaque jour davantage inclusive. Nous encourageons le développement de pratiques professionnelles différenciées, avec et par les équipes éducatives des établissements scolaires et les équipes tri-disciplinaires des Centres PMS, en partenariat avec des spécialistes externes à l'Ecole. Nous favorisons les démarches volontaires, en offrant des ressources diversifiées, et en proposant différents dispositifs innovants.

De multiples ressources et processus ont permis aux acteurs scolaires de construire une Ecole plus ouverte aux élèves à besoins spécifiques :

- le « Plan dyslexie » ;
- la formation « *personnes relais Dyslexie* » organisée par l'IFC ;
- l'adaptation des modalités de passation des évaluations externes pour les élèves avec troubles sensoriels et troubles d'apprentissage ;
- la publication des brochures « *Enseigner aux élèves avec troubles d'apprentissage* » et « *Enseigner aux élèves à hauts potentiels* » ;
- le développement des projets d'intégration des élèves à besoins spécifiques dans l'enseignement ordinaire ;
- le travail mené avec la Fondation Dyslexie sur le « *Pass Inclusion* » ;
- la formation « *Travailler collégalement au bénéfice de l'élève en difficulté* » organisée par l'IFC.

Quel chemin parcouru pendant cette législature, et pourtant beaucoup reste à faire !

Afin de soutenir la réflexion et les échanges d'expérience j'ai décidé d'organiser un colloque sur la prise en compte, par l'Ecole, de tous les élèves, en particulier ceux des élèves à besoins spécifiques (« dys », TDA/H, à hauts potentiels, avec troubles sensoriels, avec troubles du comportement, etc.).

Ce colloque contribuera activement à construire une Ecole inclusive en sensibilisant les acteurs scolaires à la notion d'aménagements raisonnables, telle que définie dans le décret anti-discrimination de décembre 2008, et à ses conséquences sur leurs pratiques professionnelles.

J'espère vous y rencontrer nombreuses et nombreux.

La Ministre,

Marie-Martine SCHYNS

Thématique des ateliers et intervenants :

Atelier 1 :

« Aménagements raisonnables », quelles conséquences pour les équipes éducatives ?

Roger Godet, Inspecteur général coordinateur du Service général de l'Inspection, AGERS
Véronique Ghesquière, Responsable du service « Handicap », Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Atelier 2 :

Travailler collégalement pour l'élève à besoins spécifiques,

Anne Hicter, Fonctionnaire dirigeante de l'Institut de la formation en cours de carrière
Myriam Gabriel, Présidente du conseil supérieur des CPMS

Atelier 3 :

Adapter les évaluations, est-ce juste ?

Iris Vienne, Attachée au Service des évaluations externe, Service général du pilotage du système éducatif, AGERS

Noëlle De Breuck, logopède et psychopédagogue, Coordinatrice de l'Espace Vitamine, membre de l'Apeda.

Atelier 4 :

Les élèves à besoins spécifiques ont besoin d'estime !

Catherine Marien, Fondation Dyslexie, asbl

Sophie Brasseur, fondatrice de « Singularités plurielles », asbl

Atelier 5 :

Type 8 et/ou intégration, est-ce une simple question d'orientation ?

Béatrice Ghaye, responsable du Service des indicateurs de l'enseignement, Service général du pilotage du système éducatif, AGERS

Patrick Beaufort, Inspecteur communal de la ville de Liège

Organisation des deux journées :

JOUR 1 : 30/01/2014

MATINEE

8h30 : Accueil

9h15 : Introduction : Jean-François Delsarte, expert au Cabinet de la Ministre de l'enseignement obligatoire et de promotion sociale

9h30 : Conférence plénière :

« **L'Ecole doit s'adapter aux élèves à besoins spécifiques** »,
Bernard De Vos, Délégué général aux droits de l'enfant, Fédération Wallonie-Bruxelles.

11h : Pause café

11h30 : Premier cycle d'ATELIERS en parallèle

13h : Repas

APRES MIDI

14h : Deuxième cycle d'ATELIERS en parallèle

JOUR 2 : 31/01/2014

MATINEE

8h30 : Accueil

9h30 : Conférence plénière :

« **Le cerveau s'adapte à l'école, l'Ecole s'adapte-t-elle au cerveau ?** »,
par Marc Crommelinck, Professeur de neurosciences à l'Université catholique de Louvain.

11h : Pause café

11h30 : Troisième cycle d'ATELIERS en parallèle

13h : Repas

APRES MIDI

14h : Table ronde :

« **L'Ecole et les élèves à besoins spécifiques, tous troublés ?** »

Animation par David Lallemand, journaliste.

Projection de témoignages, réactions des membres de la table ronde et débat avec la salle.

Invités :

- Un représentant de l'enseignement fondamental
- Un représentant de l'enseignement secondaire
- Un représentant des associations de parents
- Un représentant du Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme
- Un représentant du conseil supérieur des CPMS
- Un représentant du Cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire

15h45 : Conclusion par Madame la Ministre Marie-Martine Schyns

16h00 : Drink de clôture

Adresse :

Amphithéâtre de l'Europe (Bâtiment B4), Université de Liège,
Bd du Rectorat, 13, Sart Tilman, 4000, Liège

Plan d'accès : <http://www2.ulg.ac.be/acces/plans/b4.html>

Comment s'inscrire au colloque et aux ateliers :

Uniquement via le site : enseignement.be

Sur la page d'accueil, choisir l'onglet « Elèves à besoins spécifiques, l'Ecole a besoin de vous » et suivre la procédure.

Ou directement en tapant l'adresse :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=27005&navi=3348>

REMARQUE :

Afin de permettre à un maximum d'établissements et de Centres PMS d'être représentés à ce colloque, un maximum de 3 personnes membres d'une même équipe pourra s'y inscrire.

Date limite d'inscription : le 22 janvier 2014

Chacun pourra participer à 3 ateliers sur les 5 thématiques proposées, puisque ceux-ci seront reproduits à trois reprises, le jeudi en matinée, le jeudi en après-midi et le vendredi en matinée.

Un petit « brain storming » avant le Colloque !

Thématique de l'atelier (entourez le bon choix):

Atelier 1 : « Aménagements raisonnables », quelles conséquences pour les équipes éducatives ?

Atelier 2 : Travailler collégalement pour l'élève à besoins spécifiques,

Atelier 3 : Adapter les évaluations, est-ce juste ?

Atelier 4 : Les élèves à besoins spécifiques ont besoin d'estime !

Atelier 5 : Type 8 et/ou intégration, est-ce une simple question d'orientation ?

Votre fonction :

Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer ce document complété à colloquebesoinsspecifiques@gov.cfwb.be jusqu'au 28 janvier 2014, ou vous le déposerez dans une boîte prévue à cet effet à votre arrivée au colloque.

Question 1 :

Sur la thématique de cet atelier, identifiez un **besoin prioritaire** pour vous aider à dépasser un frein, un obstacle, une difficulté dans votre pratique professionnelle.

Question 2 :

Sur la thématique de cet atelier, identifiez et décrivez succinctement une **expérience positive** que vous avez vécue dans votre pratique professionnelle avec un élève, un collègue – enseignant ou agent PMS-, un partenaire externe à l'Ecole, un directeur-trice, un conseiller pédagogique, un inspecteur-trice, etc.